



A La Hague, le 28 octobre 2021,

Madame Stéphanie GAIFFE
Directeur-adjoint Orano Recyclage La Hague

Madame Aurélie MARFORT
Responsable des Relations Sociales Orano Recyclage

Eric GUILLOT
Chef d'Installation DUOT/R4 Orano Recyclage La Hague

Olivier LEJEUNE
Chef d'Installation DUOT/T4 Orano Recyclage La Hague

Monsieur Arthur BECUE
Responsable RH Orano Recyclage La Hague

Objet : demande d'ouverture d'une concertation pour le secteur DUOT R4/T4.

Mesdames, Messieurs,

À la suite de notre courrier de demande de négociation spécifique à l'atelier R4 du 03 mars 2021,

À la suite de votre réponse par courrier en date du 16 avril 2021,

À la suite du mouvement social de l'atelier R4, très suivi, du 16 au 19 avril 2021,

À la suite d'un nouvel entretien téléphonique avec Mme MARFORT, en date du 22 avril 2021, faisant suite au mouvement social sur DUOT/R4,

À la suite de notre RDV Direction/SUD en date du 03 juin 2021,

À la suite du nouveau mouvement social de l'atelier R4, **toujours très suivi**, du 22 au 25 octobre 2021,

SUD vous demande l'ouverture d'une concertation sectorielle DUOT/R4-T4.

I) Le choix de la concertation

Tout d'abord, rappelons qu'un préavis portant sur les inconvénients du service DSSEP/PSM a été levé en juin dernier en prévision d'une concertation. Concertation ayant permis d'identifier des sujets plus profonds (reconnaissance du métier, formations, valorisation des différentes fonctions).

La Direction, malgré le préambule de l'accord Orano Recyclage « *Pour Un Nouveau Dialogue Social* » préconisant une recherche active de solutions de compromis, notamment durant la période de préavis, n'a pas souhaité nous contacter durant ce délai.

Nous restons cependant persuadés qu'une concertation avec l'ensemble des acteurs du dialogue social du site serait constructive à très court terme.

Le lendemain du mouvement social, en Comité Social et Economique du 26 octobre 2021, en réaction à un avis sur la politique sociale du syndicat CGC mentionnant que « *l'atelier R4 reste en difficulté* », la Direction a exprimé que les salariés grévistes étaient « *inconscients* » et « *irresponsables* » au regard du contexte de l'usine.

Nous ne vous cachons pas que ces mots nous ont surpris et choqués.

L'avis de SUD sur la politique sociale, exprimé après votre réaction, mentionnait également R4 en ces termes (extrait) :

« pour finir, l'atelier R4 sur lequel il y a eu un niveau 1 en 2021. La méconnaissance sur la charge très importante de travail, le manque d'effectif et le manque de compétences font l'objet d'alertes régulières des salariés de cet atelier et des organisations syndicales.

À l'image de l'ensemble des salariés de l'établissement, le professionnalisme sans faille des salariés de l'atelier R4, modèles de résilience face aux enjeux de sûreté/sécurité et de production depuis des années, doit avoir pour écho le déploiement d'un plan d'action significatif et ambitieux.

L'ASN a publié hier, 25 octobre 2021, une note d'information sur les capacités d'entreposage des matières plutonifères. Personne ne méconnaît l'enjeu sur l'entreposage Pu et le surcroît d'activité que cela génère d'ores et déjà. Cet enjeu, vital pour le site, pour la filière du recyclage et pour la filière nucléaire dans son ensemble, plaide pour l'ouverture en urgence d'une concertation ou d'une négociation spécifique aux ateliers PU. Face à un tel enjeu, le dialogue social ne doit pas être rompu et le plan d'action spécifique doit être très solide.

Cette demande de concertation/négociation sur le secteur Pu avec l'ensemble des acteurs du dialogue social de l'établissement porte la volonté forte de SUD de ne pas rompre le dialogue social. Toute politique sociale devant avoir pour pilier un dialogue social de qualité, nous estimons que des actions concrètes seraient porteuses de son amélioration. »

II) L'enjeu de l'entreposage

L'enjeu de l'entreposage Pu a été discuté durant ce même CSE. Cet enjeu, en sus des problématiques d'effectifs et de compétences, doit faire l'objet d'un plan d'action solide.

SUD a renouvelé sa proposition, lors de la négociation « sur l'accord gestion des postes » du 28 octobre 2021, portant sur le recours à des CDD de surcroît d'activité dans les secteurs impactés par des enjeux forts.

Nous avons complété cette proposition en demandant qu'un CDD de surcroît d'activité supplémentaire soit recruté sur les secteurs à enjeu d'entreprise fort lorsqu'un salarié est à 80%. Cela permettrait de faire face efficacement aux besoins de montée en compétences et à la charge de travail supplémentaire.

Bien que rien ne soit acté, il a d'ailleurs été évoqué en CSE que le secteur « **Piscines** » s'orienterait vers des CDD de surcroît activité.

SUD, dans le cadre d'une concertation sur le secteur Pu, ferait des propositions sur le surcroît d'activité et la formation.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que le détachement de deux "sachant" ne saurait être une mesure réellement efficace si elle n'est pas associée à un complément de ressources important à la vue des enjeux et objectifs.

En complément des informations que vous vous êtes engagés à fournir en Commission Emploi Formation sur les effectifs et compétences de l'atelier R4 (avec un regard au plus juste des départs et des arrivées), **il nous semble primordial qu'une concertation ait lieu pour aborder l'adéquation effectifs-compétences / enjeu de l'entreposage Pu** sur la période 2021-2024 dans l'intérêt de l'entreprise.

Intérêt de l'entreprise que partage l'ensemble des salariés de l'atelier R4. En effet, il convient de souligner qu'une fois encore le très fort taux de grévistes s'inscrit sur un mouvement social **sans aucune revendication financière !**

Pour conclure, nous sommes persuadés que vous souhaitez maintenir le dialogue social et, qu'en parallèle de vos rencontres avec les salariés de ces secteurs, vous accéderez à notre demande de concertation sur le secteur DUOT R4/T4.

Nous vous remercions pour la prise en compte de notre souhait réel d'avoir un dialogue social **apaisé, constructif** et **respectueux** pour tous les salariés et attendons de votre part une réponse rapide.

Cordialement,

Arnaud LEMAITRE

Secrétaire de la section syndicale SUD Orano Recyclage La Hague

TSQ évaluation équipe n°5

Copie : les secrétaires des organisations syndicales, représentatives ou non, au niveau de l'établissement de la Hague CGT, FO/CGT, CFE-CGC, UNSA-SPAEN et CFDT.